

Prix innovation 2021

"Quels outils pour aider les personnes à connaître leurs droits en santé sexuelle ? »

La santé sexuelle nécessite le respect d'un certain nombre de droits génésiques et de droits à la réalisation de la sexualité qui permettent de la vivre de façon satisfaisante, libre, en sécurité et sans contrainte.

Les droits sexuels ont été établis à partir des droits de l'homme et de diverses conférences internationales* dans un contexte de lutte des discriminations sexuelles envers les femmes et de toutes les autres formes de sexualité.

Ceci a conduit à la déclaration des droits sexuels** par l'association mondiale de sexologie en 1999 à Hong-Kong.

Ces droits sont considérés comme fondamentaux et universels.

Pour autant de nombreux pays, de nombreux individus et de nombreux groupes sociaux ne respectent pas ces droits. De nombreuses pratiques discriminatoires et violentes subsistent dans le monde, nombre de femme, en particulier, ne disposent pas des droits à choisir librement leur sexualité ni ne peuvent faire respecter leur choix en matière de procréation, et l'accès à l'éducation sexuelle, à l'information et l'exercice des droits sexuels est restreint pour de nombreux individus***

Il est nécessaire que toutes les personnes puissent connaître ces droits ou disposer des ressources leur permettant d'y accéder afin de leur permettre d'accéder à une éducation complète à la sexualité ou de les faire valoir.

Le prix de l'innovation de cette année a donc pour objectif de réaliser un projet sur la création d'outils pour aider les personnes à connaître leurs droits en santé sexuelle.

L'objet de ce prix s'inscrit dans les objectifs numéro 3, 4, 5, 10 et 16 des ODD****.

Il répond également à la vision de la chaire UNESCO de sauver des vies humaines par le développement de la prévention, d'accroître l'épanouissement et l'évolution des mentalités, et de développer l'autonomie des individus et des peuples.

Dr Arnaud SEVENE,

Président du prix international 2021.

Références bibliographiques :

* World conference on human rights, Vienne, 1993; Conférence internationale sur la population et le développement du Caire, 1994; 4ème conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 1995.

** Droits sexuels :

1. Le droit à la liberté sexuelle
2. Le droit à l'autonomie sexuelle, à l'intégrité sexuelle et à la sécurité du corps sexué
3. Le droit à une vie privée sexuelle
4. Le droit à l'équité sexuelle
5. Le droit au plaisir sexuel
6. Le droit à l'expression sexuelle émotionnelle
7. Le droit de s'associer sexuellement en toute liberté
8. Le droit de faire des choix libres et responsables en matière de reproduction
9. Le droit à l'information en matière de sexualité résultant des progrès scientifiques

10. Le droit à une éducation sexuelle complète

11. Le droit aux services médicaux dédiés à la sexualité

*** Doits sexuels et reproductifs, Amnesty international. <https://www.amnesty.fr/droits-sexuels>

**** Objectifs du développement durable. ONU.

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>